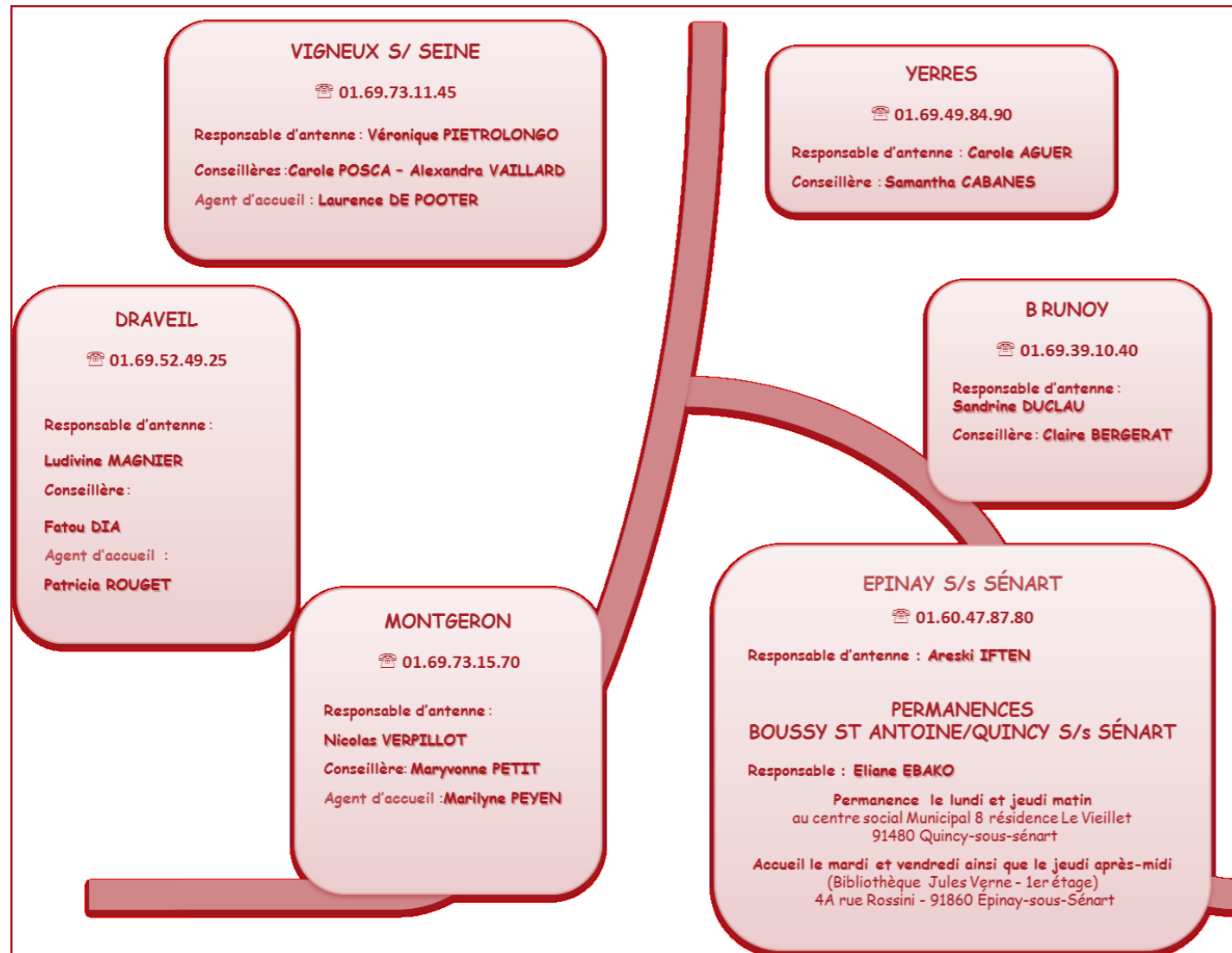


# RAPPORT D'ACTIVITES 2018



ASSOCIATION INSERTION ET DEVELOPPEMENT DU VAL D'YERRES VAL DE SEINE  
Mission Locale – Centre de Redynamisation  
44, Rue du Général Leclerc – 91230 MONTGERON – Tél. : 01.69.48.11.33  
E-mail : mlvys@wanadoo.fr

**Le mot de Madame la Présidente** 2  
**Organigramme** 3

**L'accueil et l'accompagnement** 4

**L'activité de la Mission Locale** 5  
**L'accompagnement Espace Emploi** 6-7

**Le Pôle d'Orientation / La formation** 8  
**Zoom sur l'apprentissage** 9  
**Accompagnement social et logement** 10

**Justice / Relation CIO - Mission Locale** 11

**La ML crée un réseau de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes sur le Val d'Yerres Val de Seine** 12

**Garantie Jeunes / Le Point Accueil** 13  
**Ecoute Jeunes (PAEJ)**  
**La permanence juridique (APASO)** 14  
**Voyage mémoriel** 15



**Assemblée Générale**  
**Mercredi 12 juin 2019**

**Montgeron**





Au début de 2018 nous avons déménagé. De l'avis de tous ces nouveaux locaux outre le fait qu'ils offrent de meilleures conditions de travail et qu'ils ont permis le regroupement de l'ensemble de l'équipe, ils offrent surtout une meilleure accessibilité aux jeunes : au pied de la gare de Montgeron...

Cela n'a pas été la seule nouveauté importante : nous avons signé la convention de partenariat avec la « jeune » Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine. Nous concernant « Val d'Yerres Val de Seine » nous le sommes depuis notre création en 1982 et c'est bien dans ce cadre que nous nous sommes inscrit depuis 37 ans : être au service de tous les jeunes de 16 à 25 ans du territoire en mal d'insertion sociale et professionnelle.

La signature de cette convention a permis d'élargir les collaborations et les échanges dans un esprit plus constructif avec les services communautaires.

Parallèlement à cela, nous nous félicitons que la prévention spécialisée embrasse aussi le même espace car c'est un partenaire important. Nous savons que cette installation suscite beaucoup d'espoir dans les villes où elle était absente depuis de trop nombreuses années, mais que son installation ne se fera que progressivement sachant

que nos habitudes de travail serviront de moteur et d'appui.

Concernant notre activité, il est vrai que nous avons reçu un peu moins de jeunes cette année. La situation économique s'améliore un peu et certains connaissent un accès plus rapide à l'emploi sans notre intermédiaire, et c'est tant mieux. Nous avons ainsi plus de temps pour un public qui a des besoins de plus en plus importants et de plus en plus variés, la preuve : nous avons eu cette année plus d'entretiens que l'an dernier avec moins de jeunes.

Mais la vie des Missions Locales n'a jamais été un long fleuve tranquille. Si localement une sérénité s'est installée, c'est au plan régional et national que les conditions d'exercice deviennent plus incertaines. Nous regrettons vivement la suppression du financement des Parcours d'Orientation professionnel (POP). L'orientation fait partie de nos fondements, on ne peut supprimer cet accompagnement, nous l'avons donc maintenu au détriment d'autres propositions.

Par ailleurs l'Etat révolutionne la formation professionnelle et notamment l'apprentissage. La collecte de la taxe de l'apprentissage, le financement des Centres de Formation d'Apprentis (CFA), .... S'il est trop tôt pour en percevoir les effets, nous constatons que les professionnels du secteur sont inquiets car cela ne semble pas aller dans le sens d'une augmentation de l'offre de formation en direction des plus éloignés de l'emploi.

La généralisation des Plans d'Investissement Compétences (PIC) véritable mise en place d'un marché concurrentiel, la volonté de fusion des territoires et des structures, sont autant d'indicateurs qui fragilisent les Missions Locales auxquels s'ajoute la volonté, mollement démentie par l'état, d'absorption par Pôle Emploi.

Nous sommes atypiques c'est certain à la fois locale et nationale, associatif et membre du service public de l'emploi, nous rentrons difficilement dans les cadres administratifs. C'est notre force et aussi notre faiblesse. C'est pourquoi nous avons besoin d'un conseil d'administration fort et concerné et d'une équipe technique impliquée.

Et il se trouve que tout cela sur le Val d'Yerres Val de Seine, nous l'avons !

Paule FONTANIEU

## Voyage mémoriel

« Les vestiges du camp témoignent d'un passé douloureux. Ces vestiges vont être emportés par le temps, tôt ou tard. Mais les mémoires peuvent et doivent se transmettre. Aujourd'hui c'est nous qui sommes investis du rôle de faire tenir debout, pour quelque temps encore, ces vestiges et les mémoires dont ils témoignent. »...

*Extrait du discours écrit par les jeunes*

**40 jeunes Essonniers et 10 accompagnateurs (6 accompagnateurs Missions Locales, 2 formateurs de l'ENCit et 2 vidéastes de l'association Vizion Numerik, chargés de réaliser un reportage) ont participé au voyage mémoriel organisé par l'Association Départementale des Missions Locales de l'Essonne (ADML 91) en collaboration avec l'Ecole Nouvelle de la Citoyenneté (ENCit) les 26, 27 et 28 février 2018.**

Suite au premier voyage mémoriel organisé en mars 2016 avec la visite du camp d'Auschwitz, l'ADML 91 a souhaité renouveler cette expérience qui contribue à la citoyenneté et améliore le vivre ensemble avec les jeunes suivis dans nos structures. Préparé en amont par l'ENCIT avec les directrices et directeurs des 8 Missions Locales de l'ADML 91, le projet a débuté le 16 février 2018 par une journée inter missions locales regroupant l'ensemble des professionnels et des jeunes. Cette journée a permis de préparer et de sensibiliser notre public à la visite du mémorial du camp, à son histoire, aux problématiques que le camp pose, à son intérêt.

Le 27 février 2018, jeunes et accompagnateurs ont rencontré et échangé avec l'équipe pédagogique du mémorial puis ont assisté à la visite guidée du camp de Rivesaltes. Un atelier de restitution a été organisé suite à la visite.

**...« La visite du mémorial nous a tout simplement fait grandir, fait prendre conscience que les atrocités que l'on a apprises en cours d'histoire ne sont pas que des histoires comme les contes que l'on raconte aux enfants »...**

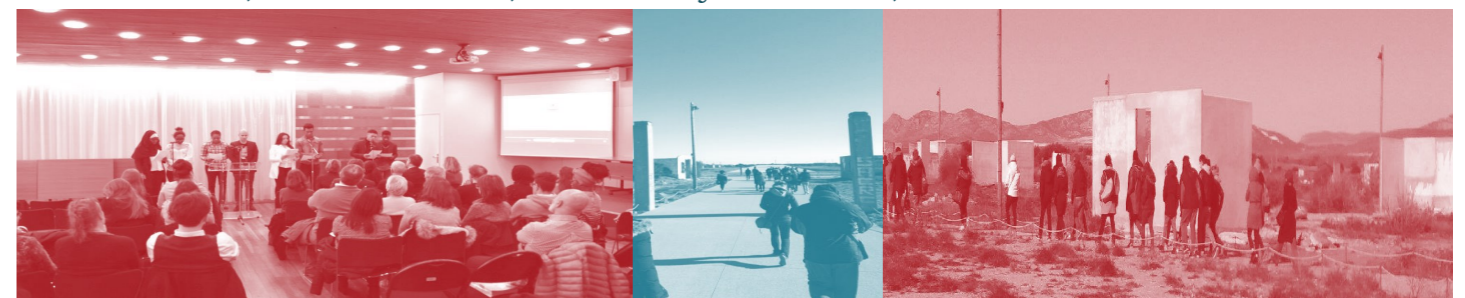
A l'issue de leur voyage à Perpignan, 11 jeunes des 8 Missions Locales ont participé à une session d'approfondissement et de réflexion citoyenne à l'ENCit du 5 au 9 mars 2018 : Préparation du discours qui sera porté publiquement, rencontres et débats avec Me Laetitia AVIA, député LREM de Paris, Me Françoise GROLLEAU, militante pour l'accueil des migrants Syriens et visite du Musée National de l'immigration.

Madame Josiane Chevalier, Préfète de l'Essonne, a tenu à recevoir jeunes Essonniers et Missions Locales de l'ADML 91 pour la restitution publique de ce voyage mémoriel. La cérémonie s'est déroulée le 21 mars 2018 lors de la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Les jeunes ont pu faire part de leurs témoignages et ressentis sur ce voyage pédagogique. Les échanges ont été riches et empreints d'émotions.

**...« Nous prenons à notre tour le relais, en témoignant ici que ce travail de mémoire nous investit de nouvelles responsabilités. Envers les autres et nous-mêmes. Pour la défense des valeurs de notre démocratie, et peut-être encore d'une idée de l'Europe. Nous remercions l'école nouvelle de la citoyenneté, l'ADML91, les Missions Locales de Corbeil, d'Evry, de Grigny, de Nord-Essonnes, des Ulis, du Val d'orge et du Val d'Yerres Val de Seine, Madame Josiane Chevalier, Préfète de l'Essonne, la Directrice qui a financé et rendu possible ce projet, le séjour à Perpignan, la visite du mémorial et la semaine de réflexion citoyenne.»**

*Extrait du discours écrit par les jeunes*

**Les Si-toi-et-un :** Julien Kevin AYAMPA, Amina BAHASSANI, Aimé David BEA, Julien BREITEL, Mélodie GELAS, Aïssa KANTE, Alexandre LOPES DA SILVA, Mickaël NARBONNAIS, Linda SELLAMI, Ramatoulaye SOUGOU, Elie TACITAT



## LA PERMANENCE JURIDIQUE

Inscrire une permanence juridique dans une Mission Locale ne va pas de soi quand on connaît l'existence des Maisons de la Justice, les Points d'accès aux droits... Pourtant cet accueil particulier assuré par l'association APASO est un outil précieux pour les jeunes et les conseillers des antennes. Les thèmes traités sont les mêmes qu'ailleurs et concernent le droit du travail, le droit des étrangers ou encore les problèmes de surendettement.

En 2018, **59 jeunes ont bénéficié d'un entretien**. Mais ce qui compte plus encore ici, ce sont deux choses : la première est que souvent ces questions sont très personnelles et la notion de confiance est primordiale. Être adressé par sa ou son conseiller à telle personne est plus sécurisant que d'aller à tout autre guichet aussi bienveillant soit-il.

Le second aspect est le moment, notre public est souvent impulsif, quand il est prêt il faut le saisir. Si on peut répondre rapidement, l'accompagnement dans ces démarches souvent fastidieuses en est facilité.

C'est l'exemple de ce jeune inscrit à l'antenne de Draveil depuis mars 2014, suite à un décrochage scolaire.

Le travail sur son insertion professionnelle est laborieux. Il veut une formation en installation sanitaire mais ne fait rien pour monter son projet et il recherche « sans rechercher » un emploi. Ponctuellement, il faut répondre à ses interrogations, l'épauler mais il ne trouve pas d'emploi.

Evoluant dans un contexte familial et social instable, il commet des actes qui lui valent plusieurs soucis avec la justice. Les amendes et les « dommages et intérêts » s'accumulent et il n'y porte aucune attention. Le déclic va s'opérer quand en 2018, il se rend compte qu'il est englué dans ses dettes de justice : le montant des amendes et des majorations est énorme. Il doit passer devant le juge et il doit faire preuve de sa bonne volonté.

La rencontre avec Mme LEDEME, la juriste d'APASO est déterminante. Il trouve alors un soutien pour s'en sortir. Elle va lui expliquer les différentes étapes et lui indiquer les lieux et les personnes à contacter, elle va l'aider dans l'écriture des courriers. Rassuré, l'accroche est faite : il fait ce qui lui est demandé et quand il ne peut venir au rendez-vous, Mme LEDEME fait un point téléphonique avec lui. Dans le même temps, il obtient son permis, ses démarches de recherche d'emploi aboutissent : il trouve un emploi en CDI en tant que Préparateur de Commande dans un Leclerc Drive.

Les démarches qu'il a entreprises avec Mme LEDEME aboutissent également. La somme qui reste à rembourser est alors de 1.300 €, somme qu'il arrive à solder rapidement. Et, dans la foulée, grâce à son CDI, il trouve un logement. Mme LEDEME l'aide maintenant concernant une demande de dispense de peine pour annuler une condamnation au port du bracelet électronique.

Il a fait les démarches auprès du Tribunal de Créteil et d'Evry et a donc déposé le courrier de demande de dispense de peine que Mme LEDEME lui a rédigé.

Il a rendez-vous le 20 juin 2019 devant le Juge d'application des peines. Mme Ledemé ne le lâche pas et est toujours en contact avec lui.

## ORGANIGRAMME

### PRESIDENTE

Mme Paule FONTANIEU  
Conseillère Communautaire  
du Val d'Yerres Val de Seine

### VICE-PRÉSIDENTS

M. Daniel VILLATTE  
Adjoint au Maire de Vigneux sur Seine  
Conseiller Communautaire  
du Val d'Yerres Val de Seine

M. Georges PUJALS  
Maire d'Épinay Sous Sénart  
7° Vice-Président en charge du  
développement économique et de  
l'emploi du Val d'Yerres Val de Seine

### CO-DIRECTEURS

Jean Luc COLLIN - Daoud KHIRAT

### ASSISTANTE DE DIRECTION

Chantal QUINET

### ACCUEIL CENTRE DE REDYNAMISATION

Amandine DIMOVSKI - Gaëlle MORY

### ESPACE EMPLOI

Responsable : Laurent QUIGNON

Conseiller(e)s

Céline HUBERTY - Fatima SADDIKI - Jérôme BILLIAUX

### PÔLE D'ORIENTATION

Responsable : Gisela PEREIRA

Psychologue : Céline ZADIGUE

Conseillère : Gaëlle AIMEE

Garantie Jeunes : Frédéric BENOIT - Ouided AFRI - Gaëlle MORY

Accompagnatrice sociale (Logement,...) : Carole DAYRE

Référent Justice / Informatique - IMILO / PACEA : Tarik AMMAR

Développeur de l'apprentissage : Mourad CHERGUI (implantation à la Faculté Des Métiers d'Evry)

Point Accueil Écoute Jeunes : Mme HERNANDEZ (Association FILIGRANE)

Accès aux droits : Mme LEDEMÉ (Association APASO)

## L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT

**1027**

Nombre de 1er accueil 2018

**5063**

Nombre de jeunes en contact 2018

**2868**

Nombre de jeunes accompagnés 2018

**205**

Nombre moyen de jeunes accompagnés par un conseiller sur les antennes d'accueil

La première chose qui frappe à la lecture de ces chiffres est bien évidemment la baisse des premiers accueils (-15%) et celle du nombre de jeunes accompagnés (- 11%) par rapport à 2017. Nous rejoignons ainsi l'ensemble des missions locales dont beaucoup ont connu ce phénomène quelques mois avant nous.

Alors où est passé le public ? Il est, paraît-il, devenu rétif à nos propositions. C'est comme cela que l'on voit fleurir toute une série d'appels à projets sur les invisibles, sur ces jeunes inconnus des missions locales. Nous avons parfois l'impression de rentrer dans certains fantasmes de personnes qui souhaitent prendre leurs désirs pour la réalité.

Posons quelques faits :

- ⇒ **Généralement lorsqu'on nous présente des jeunes « inconnus » de la mission locale », ce sont des personnes que l'on connaît.**
- ⇒ **Nous connaissons, malgré l'année 2000, un creux démographique.**
- ⇒ **Nous sommes dans un département où le taux de chômage est descendu au dernier trimestre 2018 à 6,8 %.**

Alors même si les nouvelles générations ont du mal à s'inscrire dans des schémas trop institutionnels, même si leur rapport au travail a changé (mais on disait cela il y a 30 ans déjà !), même s'ils sont plus sollicités par de multiples canaux de communication, même si nous n'accueillons pas tout le monde, nous pouvons dire que très peu de jeunes ne connaissent pas la Mission Locale.

Un autre chiffre nous semble significatif, celui du nombre d'entretiens. Il est supérieur à celui de 2017 . La conjoncture économique fait que pour certains jeunes, les réponses peuvent être relativement rapides, pour d'autres l'insertion prend plus de temps, demande plus de contacts avec des partenaires. Nous sommes convaincus que l'accueil sans rendez-vous proposé le matin favorise la venue de ce public le plus en difficulté.

## LE POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

D'une année sur l'autre les problématiques rencontrées par notre public ne varient pas beaucoup. Les difficultés affectives, les difficultés relationnelles avec les pairs, les conflits familiaux prennent toujours autant de place.

Les chiffres sont une autre façon de valider cet accompagnement. **33 jeunes ont bénéficié d'au moins un entretien sur 44 jeunes inscrits.** C'est-à-dire que 75% des jeunes à qui nous proposons un entretien avec la psychologue du PAEJ l'acceptent. Cette démarche n'est pourtant pas anodine, mais le lien construit entre le ou la jeune avec sa conseillère ou son conseiller permet cette orientation. « Je pense que cela te fera du bien, vas voir, je t'assure elle est bien, je la connais ». Cela ne se fait pas forcément en une fois mais au bout de la deuxième ou troisième proposition. Autre chiffre concordant, 76% des jeunes n'en restent pas à un seul entretien. Pour certains, une minorité, c'est un accompagnement spécifique qui peut même s'étaler sur 2 ans.

Ces **86 entretiens réalisés en 2018** valident donc complètement la présence d'un Point d'Accueil d'Ecoute Jeunes sur la Mission Locale et le partenariat avec l'association Filigrane.

## GARANTIE JEUNES

Pour cette deuxième année de gestion du dispositif national de la Garantie Jeunes (GJ), l'état nous a joué un tour pendable dont les incidences dans notre déficit financier n'ont pas été négligeables. A l'issue de l'année 2017 l'Etat nous a sollicité pour faire passer notre objectif d'accueil des jeunes de 100 places à 110/120 places pour 2018. Nous avons accepté et pour ce faire nous avons recruté un conseiller GJ supplémentaire. Quelle n'a pas été notre surprise, quand, au mois d'avril, l'Etat nous a informé que notre objectif serait finalement de 80 places (il le fallait, ceci est une autre illustration de la difficulté à établir des prévisions financières et d'organisation).

Malgré cela nous avons assuré pleinement l'accompagnement des jeunes tant en collectif qu'en individuel en faisant évoluer les propositions au cours du premier mois de prise en charge. L'objectif donné a été dépassé puisque 87 jeunes ont pu bénéficier du dispositif avec, après une année de suivi, des sorties positives puisque sur 45 jeunes sortis 24 ont accédé à l'emploi ou à une formation qualifiante, 14 sont sortis de manière anticipée pour non-respect des engagements (jeunes inactifs dans les démarches) et 7 n'ont pas abouti à l'issue de l'accompagnement en Garantie Jeunes.



## LA MISSION LOCALE CRÉE UN RÉSEAU DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES SUR LE VAL D'YERRES VAL DE SEINE.

Depuis 6 ans la Mission locale est associée au dispositif départemental initié par la Mission Locale des Ulis « Jeunes et Femmes ». Le constat est récurrent depuis des années, la situation des jeunes femmes est toujours aussi précaire et difficile.

La Mission Locale Val d'Yerres Val de Seine a souhaité aller plus loin sur cette problématique et a été dès l'année 2017 à l'initiative de la constitution d'un réseau de partenaires mobilisés autour de la prévention. En janvier 2018, l'ensemble des participants à ce groupe s'est réuni de nouveau pour envisager ensemble les perspectives à donner à ce réseau de professionnels mobilisés et formés sur cette question. Plusieurs pistes de travail ont alors été envisagées : la rédaction d'une « Fiches Reflexe » qui servira d'outil aux différents acteurs du territoire, et la mise en place de groupes d'échanges autour de cette question, animée par l'association Léa, qui permet-

tront certainement une plus grande rapidité dans les réponses ainsi qu'une meilleure appréhension de cette problématique. **40 professionnels représentant 19 structures participent à ce travail.**

Un premier groupe de travail, co-animé par la Mission Locale et l'association Léa, a élaboré une fiche réflexe en mars 18. Cette fiche a pour vocation de sensibiliser les professionnels, quels qu'ils soient, à l'écoute, la prise en charge et l'orientation des personnes victimes de violences sur le territoire du Val d'Yerres Val de Seine. Nous savons en effet que les violences conjugales et intra familiales questionnent voire déstabilisent, y compris les professionnels. Cet outil vise à leur permettre de les guider dans les premiers réflexes à avoir face à une victime.

La Mission Locale a pris en charge les coûts liés à la conception de ce document, la Communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine a financé l'édition de cette fiche réflexe.

En ma qualité de Fondatrice et Directrice de l'Association Léa, association spécialisée pour lutter contre les violences faites aux femmes, j'ai été particulièrement satisfaite de l'initiative des Missions Locales VYVS, de la création de ce réseau.

En effet, l'idée de réunir divers professionnels de terrain, associations spécialisées, psychologues, avocat, travailleurs sociaux, officier de police judiciaire... a permis d'échanger sur les difficultés et la complexité de l'accueil et l'orientation des femmes victimes de violences. L'idée étant d'améliorer la prise en charge des femmes et enfants victimes, de mieux comprendre toute la complexité de cet accompagnement spécifique, en tenant compte du rôle et des limites de tous les professionnels présents.

Evidemment, l'Association Léa s'engage à poursuivre ce partenariat qui demeure indispensable dans l'intérêt des victimes.

Patricia ROUFF  
Fondatrice et Directrice de l'Association Léa

## TYPOLOGIE DU PUBLIC

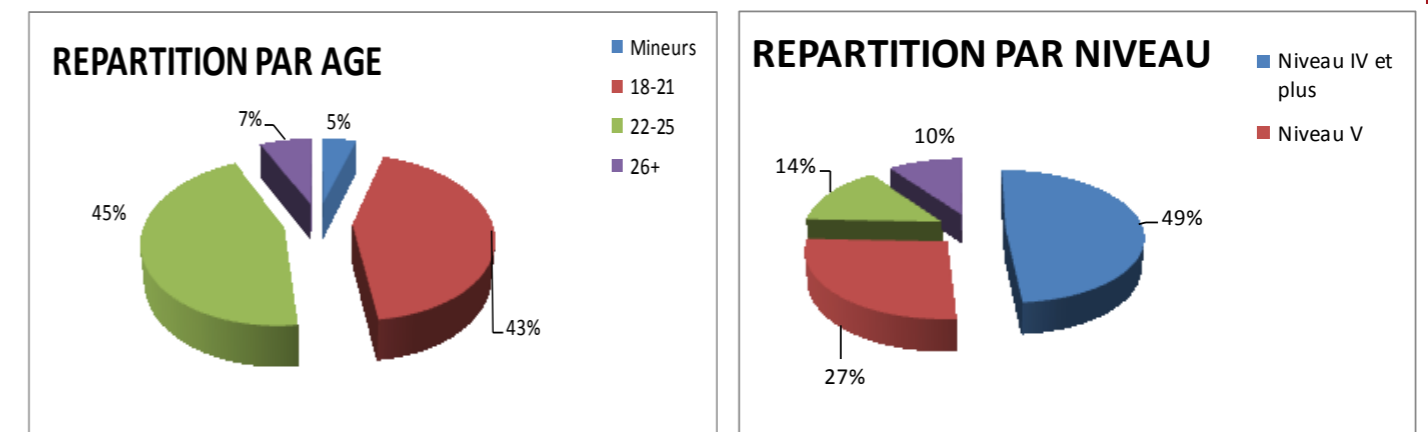
**50%**

Des jeunes accompagnés sont des femmes

**27%**

Sont issus de quartiers prioritaires (Les Provinciales à Brunoy, les Cinéastes et la Plaine à Epinay-sous-Sénart, le Vieillet à Quincy-sous-Sénart, la Forêt et la Prairie de l'Oly à Montgeron, la Prairie de l'Oly, la Croix Blanche et les Bergeries à Vigneux-sur-Seine, les Bergeries à Draveil.)

Alors que **14%** de la population vit en Quartier Politique de la Ville



## L'ACTIVITE DE LA MISSION LOCALE

**14 296**

Nombre d'entretiens individuels en 2018

**2 904**

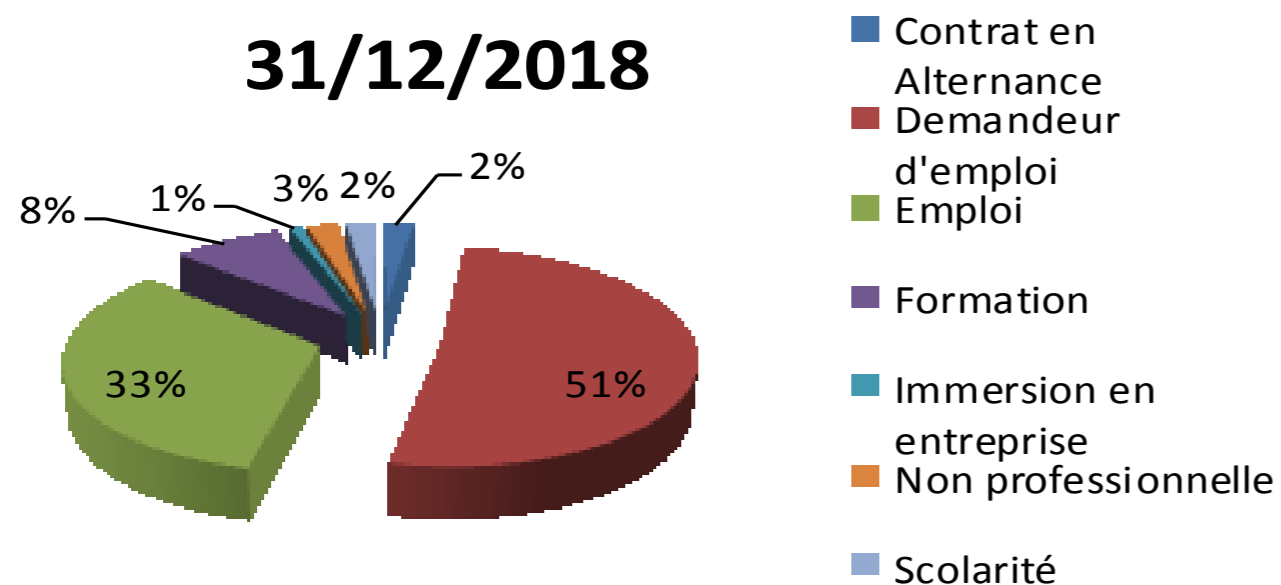
Participations aux ateliers de recherche emploi, d'orientation professionnelle, aux informations collectives d'accueil et de recrutement

**12 239**

Contacts avec les jeunes par le biais de courriers, e-mails, sms, téléphone.

## SITUATION DES JEUNES AU

31/12/2018



## L'ACCOMPAGNEMENT ESPACE EMPLOI

**864**

Jeunes en contact en 2018

**609**

Jeunes ont été accompagnés par l'Espace Emploi en 2018

**284**

Femmes ont été accompagnées par les 4 conseiller(e)s

**325**

Hommes

**1788**

Participations à un entretien individuel, une information collective, un atelier

**1437**

Entretiens individuels réalisés

## LA JUSTICE

En partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), le référent justice, participe à la mise en place d'un accompagnement cohérent et coordonné autour des jeunes suivis en milieu ouvert (non incarcérés) et fermé (incarcérés). Il propose un parcours d'insertion sociale et professionnelle en tenant compte des contraintes et obligations judiciaires ou du cadre d'aménagement de peine.

**18**

Nombre de jeunes accompagnés en milieu ouvert

**48**

Entretiens individuels réalisés au sein de la Maison d'Arrêt de Fleury-Mérogis

**8**

Nombre de permissions de sorties obtenues auprès de l'autorité judiciaire

**2**

Aménagements de peine mis en place dans le cadre de la Garantie Jeunes et par le biais d'un centre de formation.

## RELATION CIO – MISSION LOCALE

Depuis plusieurs années, le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) anime des plateformes de suivi et d'accueil de jeunes sans solution, en clair des jeunes sortis du système scolaire sans solution que certains appellent les décrocheurs et d'autres les décrochés.

La Mission locale bien évidemment participe avec la conseillère de la lutte contre le décrochage scolaire, la directrice du CIO et le Proviseur du Lycée de Montgeron. Outre un échange de pratiques, cela permet de faire nominativement le point sur la situation des jeunes ayant quitté un cycle scolaire sans diplôme.

Certains continuent à être suivis par le CIO et travaillent à une réintégration scolaire notamment par le biais de stages en établissement. D'autres ont déjà rejoint la Mission Locale et travaillent la suite de leur insertion professionnelle. D'autres restent enfermés chez eux et la Mission Locale tente de reprendre le suivi en les appelant directement. Dans ce cas ce sont très souvent les parents que nous rassurons. Le déclic, la prise de conscience ne viendra que plus tard.

Enfin, pour les mineurs dits « isolés » la prise en charge après une orientation du CIO vers un dispositif de l'Education nationale est souvent la seule proposition que nous pouvons leur conseiller. Encore faut-il que les CIO restent ouverts et puissent recevoir les jeunes en dehors des établissements scolaires....

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LOGEMENT



Semaine Nationale du logement des jeunes 2018

Cette année encore les besoins des jeunes en matière d'information et d'accompagnement vers le logement ont été nombreux. Près de **100 nouveaux jeunes ont été rencontrés par notre chargée d'accompagnement social** : soit une augmentation de plus de 40% par rapport à l'an passé.

Les demandes, les parcours, les situations varient selon chaque jeune. C'est pourquoi il est important de prendre le temps de l'accompagner dans la réalisation de son projet tout en veillant à ce qu'il soit en adéquation avec la réalité francilienne difficile en matière d'accès au logement.

Ce travail d'accompagnement porte sur différents aspects : la mise à jour de la situation administrative (les impôts, les ouvertures de droits, la demande de logement social...), l'accompagnement dans la gestion d'un budget (stabilisation de la situation financière, constitution d'une épargne...), la réflexion autour du projet (sur quel secteur centrer les recherches ? doit-on envisager de passer par l'étape du logement temporaire ?...).

Il est aussi primordial de bien maîtriser les différents dispositifs d'accès au logement et de travailler en partenariat avec les différents acteurs de ce secteur : la Préfecture, Action Logement, les bailleurs mais aussi le CLLAJ Essonne qui anime le travail en réseau et ouvre de nouveaux partenariats au profit de tous les référents logement des Missions Locales du département.

L'objectif d'un tel accompagnement n'est pas seulement de lever un frein important à l'insertion professionnelle du jeune mais aussi de lui permettre de réaliser son projet logement !

Cela demande du temps car malheureusement les solutions pour pallier à l'urgence manquent cruellement et les plus fragiles sont pénalisés. Mais grâce au travail effectué en collaboration avec les conseillers des antennes, du pôle de formation et de l'espace emploi nous avons encore pu cette année trouver des solutions à 57 jeunes.

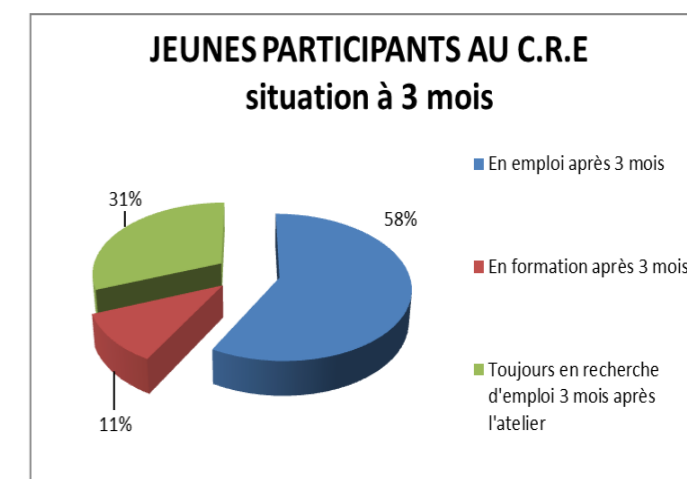
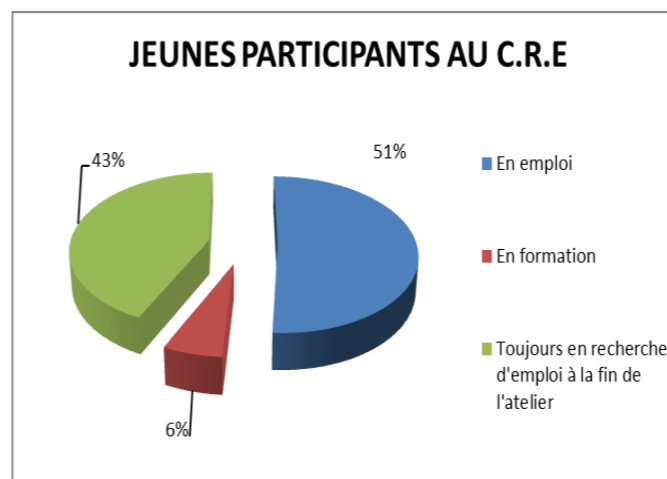
Ainsi **35 ont pu intégrer des structures de logements temporaires et 22 des logements autonomes.**

Ce travail a d'ailleurs été reconnu par le FSL puisque, en 2019, ce seront 180 mois mesures qui nous seront attribués en lieu et place des 50 en 2018.



2018 restera marqué par son **prospection avec ces 79 jeunes** qui ont arpenté les rues de nos communes et celles des municipalités limitrophes sous une météo exécrable. C'est peut-être cette succession d'averses qui a suscité l'admiration chez les employeurs et qui a permis de récolter **220 offres d'emploi** en cette journée du 27 mars 2018.

L'espace emploi, c'est également le maintien d'actions qui se renouvellent périodiquement. Prenons l'exemple du Cercle Recherche Emploi qui existe depuis plus de 20 ans mais qui s'adapte au public, aux exigences du marché de l'emploi tout en gardant deux valeurs essentielles, la solidarité entre les participants et se donner du temps pour trouver. Aujourd'hui nous proposons aux jeunes chercheurs d'emploi des cycles de 8 semaines où sont travaillés successivement le cv, la lettre de motivation, l'entretien, la prospection...



En 2018, ce sont **49 jeunes qui ont participé à ces « Cercles Recherche Emploi »**. On le voit sur ces graphiques, plus de la moitié étaient en solution à l'issue des 8 semaines.

Si on regarde 3 mois plus tard, ce sont pratiquement **70% des jeunes qui sont en solution.**

Outre l'accompagnement qui est la clé de voute de l'Espace Emploi, la recherche de propositions est essentielle aux réponses que l'on doit apporter au public. Nous nous devons de répondre concrètement à leurs demandes et de les mettre face à une réalité.

La prospection est le moyen de répondre à cette exigence. Le partenariat que nous réussissons à établir avec les entreprises est indispensable et doit être sans arrêt réactivé. Il est plus ou moins efficace au gré des mutations des chargés de recrutement dans les grandes entreprises ou des expériences plus ou moins réussies que nous avons vécues ensemble. En 2018, nous avons particulièrement bien travaillé avec Cora lors de la mise en place de contrats de professionnalisation avec Suez et le recrutement d'agents de réseau, sans oublier Bio c Bon avec l'ouverture de ses nouveaux entrepôts.

Mais la prospection c'est également tenter de faire du sur-mesure. Il s'agit d'aller rechercher l'entreprise tapie au fond d'une zone d'activité ou au milieu d'un lotissement, qui se plaint de ne pas trouver une « personne qui a juste envie de travailler ». Le profil de poste est toujours plus complexe que cette affirmation, mais une fois le contact établi avec l'employeur cela donne naissance à de belles histoires.

## LE POLE ORIENTATION

Malgré la suppression du financement du Programme d'Orientation Professionnelle (POP) par la Région Ile de France (soit une perte de 60 000 euros), la Mission Locale a tenu à maintenir son effort d'accompagnement à l'orientation professionnelle qui est une dimension essentielle pour nombre de jeunes : savoir où l'on va et pourquoi on y va augmente les chances de réussir.

### ⇒ **Sexe/âge et qualification**

En 2018, au sein du pôle d'orientation **304 jeunes ont été accompagnés et 916 entretiens individuels ont été réalisés**. La répartition entre femmes (49,7%) et hommes (50,3 %) reste équilibrée. Cette baisse du nombre de jeunes est essentiellement due au départ d'un des conseillers et d'un remplacement qui a été opérationnel à la fin du premier semestre. Par ailleurs, **218 jeunes ont suivi au moins un atelier et 253 ont eu au moins un entretien individuel**.

En rapport à 2017, nous avons accompagné plus de jeunes mineurs (+ 3,8%) et moins de jeunes ayant plus de 25 ans (une baisse d'environ 73% pour cette tranche d'âge). C'est certainement une des raisons pour lesquelles nous constatons une augmentation du nombre de jeunes sans qualification ou baisse de qualification (jusqu'à niveau V).

Les jeunes ayant une qualification de niveaux IV, III, II et I, représentent 54,3 % du total des jeunes accompagnés. Une légère augmentation de l'ordre de 3,5% est vérifiée pour les qualifications de niveau III et II.

### ⇒ **Taux d'insertion emploi / formation**

56,1% des jeunes accompagnés ont trouvé une solution d'insertion, 31,7% en formation dont 7,6% ont signé un contrat en alternance et 24,1% ont trouvé un emploi.

### ⇒ **Stages**

**104 stages en entreprise ont été réalisés en 2018**, soit 7690 heures effectuées pour une découverte de métiers et une validation du projet professionnel. Plus de 40% de stages sont effectués dans le domaine du commerce. Cette année 6 jeunes ont pu découvrir le métier de boucher avec Auchan à Montgeron. En troisième rang, après le secteur de la petite enfance (8,7%), apparaît le secteur de l'audiovisuel (6,7%). En effet un certain nombre de jeunes diplômés en ingénierie du son, production, se voit contraint de démarrer son expérience professionnelle au travers des stages pratiques.

## LA FORMATION

Porté par le Ministère du travail en coopération avec la Région, le Plan d'investissement dans les compétences (PIC), lancé en début 2018, avait pour objectif de renforcer les compétences et améliorer la qualification des publics peu qualifiés et éloignés de l'emploi.

Nous fondions beaucoup d'espoir dans le fait que le PIC puisse permettre une embellie importante de la formation professionnelle. Hélas, à part quelques abondements de places dans les dispositifs existants (Parcours d'entrée en Emploi, EDI, anglais à visée professionnelle, bureautique et compétences de base professionnelle), déjà sous consommé pour certains, le volume de la formation en Ile de France est resté insuffisant.

Malgré cet « effort », dans le cadre des Programmes régionaux formation pour l'emploi (PRFE) et qualifiant compétences (PRQC), les parcours certifiant ou professionnalisant ont subi une baisse considérable d'investissements. Si les publics moins qualifiés ont pu accéder à des dispositifs d'insertion ou de pré-qualification, la continuité vers leur qualification a été compromise par le manque de places conventionnées.

Ceci a impliqué que dans le cadre de notre rôle d'opérateur CEP (Conseil d'Evolution Professionnelle) pour la phase de recherche de solutions de financements, nous trouvions d'autres solutions notamment par le recours au Fonds d'Aide aux Jeunes du département de l'Essonne (FDAJ).

Du côté des jeunes, le CPF (Compte Personnel de Formation), CIF (Congé Individuel de Formation) et CIF-CDD, sont des dispositifs rarement mobilisables pour un public qui de par son âge n'a pas encore acquis ces droits ou pas suffisamment.

Nous repons donc la question : « A quand un dispositif pérenne de formation professionnelle à hauteur des besoins des jeunes de la région la plus peuplée de France ? ».



## ZOOM SUR L'APPRENTISSAGE

Comme nous l'avions annoncé, nous nous sommes engagés dans le dispositif régional « Orienter vers l'apprentissage ».

Fort de notre expérience réussie dans le dispositif d'état précédent « réussite apprentissage », nous avons obtenu des résultats très positifs.

Ce sont 33 jeunes qui ont été concernés par ce parcours spécifique en 3 phases : la phase de diagnostic et de validation du projet qui a été la phase essentielle pour que chacun selon son besoin et son rythme s'engage pleinement dans l'action, la phase de remise à niveau et de recherche d'employeur souvent appuyée par un stage en entreprise (PMSMP) et la phase de consolidation du projet, c'est à dire l'accompagnement de l'intégration en entreprise après la signature du contrat.

Des 33 jeunes, 27 ont trouvé une solution. 21 ont signé un contrat d'apprentissage, 4 sont entrés en CFA pour suivre une passerelle d'accès à un contrat, 2 ont accédé à une formation professionnelle continue.

Hélas ! ce programme-là est à nouveau un « one shot », c'est-à-dire un programme à un seul coup. L'état et la région tout en prônant le développement de l'apprentissage, ne mettent pas les moyens pérennes pour permettre que les outils développés, qui donnent des résultats, soient maintenus et consolidés pour favoriser réellement l'accès à l'apprentissage.

C'est une succession de « stop and go » particulièrement improductive, qui ajoute à l'avenir incertain de l'évolution de l'apprentissage en France compte tenu de la réforme d'ampleur lancée par l'état.